

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

39 rue de l'hôpital

76005 ROUEN CEDEX

*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023*

---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

---

Un partenaire

**100%**

**avec vous !**

**Association COMITE DEPARTEMENTALE DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE  
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

39 rue de l'hôpital  
76005 ROUEN CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'Assemblée Générale,

**OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DEPARTEMENTALE DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTALE DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823- 9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Comité.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES  
PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

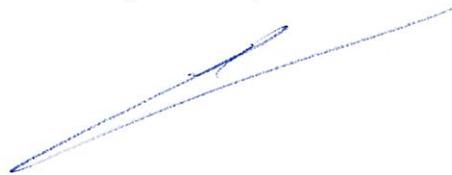
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

COMITE DEPARTEMENTALE DE SEINE MARITIME  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
*Exercice clos le 31/12/2023*

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Isneauville,  
Le 29/03/2024

*Le Commissaire aux Comptes,*  
**SARL AGICOM**  
représentée par **Cécile CHABBERT**



*Signataire technique*  
**Caroline MANIER**



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>116 011.49</b>	<b>(89 003.51)</b>	<b>27 007.98</b>	<b>32 538.86</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	116 011.49	(89 003.51)	27 007.98	32 538.86
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>116 011.49</b>	<b>(89 003.51)</b>	<b>27 007.98</b>	<b>32 538.86</b>

<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>	<b>11 043.52</b>		<b>11 043.52</b>	
<b>CRÉANCES</b>	<b>107 329.70</b>		<b>107 329.70</b>	<b>269 159.08</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	107 329.70		107 329.70	269 159.08
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>3 524 148.52</b>		<b>3 524 148.52</b>	<b>2 904 892.79</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 524 148.52		3 524 148.52	2 904 892.79
Charges constatées d'avance	8 345.23		8 345.23	7 531.70
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>3 650 866.97</b>		<b>3 650 866.97</b>	<b>3 181 583.57</b>

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 766 878.46</b>	<b>(89 003.51)</b>	<b>3 677 874.95</b>	<b>3 214 122.43</b>
--------------------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>1 953 403.61</b>	<b>1 645 489.35</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	173 774.33	173 774.33
Réserves pour projet de l'entité	1 779 629.28	1 471 715.02
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>327 199.79</b>	<b>307 914.26</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>2 280 603.40</b>	<b>1 953 403.61</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>2 280 603.40</b>	<b>1 953 403.61</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés	9 000.00	24 000.00
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>9 000.00</b>	<b>24 000.00</b>
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour charges	49 880.41	47 591.62
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>49 880.41</b>	<b>47 591.62</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>1 338 391.14</b>	<b>1 189 127.20</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 506.49	90 625.65
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	45 883.64	33 221.44
Dettes fiscales	15 769.12	2 772.62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 089 231.89	1 062 507.49
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>1 338 391.14</b>	<b>1 189 127.20</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 677 874.95</b>	<b>3 214 122.43</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	73 432.00	71 784.00	1 648.00	2.30 %
Ventes de biens et services	261 331.65	126 861.23	134 470.42	
Ventes de biens	10 514.74	18 254.52	(7 739.78)	-42.40 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	250 816.91	108 606.71	142 210.20	
. dont parrainages	172.00	1 575.22	(1 403.22)	-89.08 %
Concours publics et subventions d'exploitation	42 440.93	37 655.00	4 785.93	12.71 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	766 785.55	841 831.25	(75 045.70)	-8.91 %
Dons manuels	762 685.55	834 831.25	(72 145.70)	-8.64 %
Mécénats	4 100.00	7 000.00	(2 900.00)	-41.43 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	528 325.42	527 617.24	708.18	0.13 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres produits	2.00	0.90	1.10	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 687 317.55</b>	<b>1 605 749.62</b>	<b>81 567.93</b>	<b>5.08 %</b>
Achats de marchandises	10 499.18	18 910.35	(8 411.17)	-44.48 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	403 122.56	315 324.61	87 797.95	27.84 %
Aides financières	690 026.15	660 090.71	29 935.44	4.54 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 200.60	3 542.88	657.72	18.56 %
Salaires et traitements	198 793.22	189 155.82	9 637.40	5.09 %
Charges sociales	80 515.60	77 981.68	2 533.92	3.25 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 332.17	12 953.15	(3 620.98)	-27.95 %
Reports en fonds dédiés		9 000.00	(9 000.00)	
Autres charges	73 033.49	70 303.23	2 730.26	3.88 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 469 522.97</b>	<b>1 357 262.43</b>	<b>112 260.54</b>	<b>8.27 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>217 794.58</b>	<b>248 487.19</b>	<b>(30 692.61)</b>	<b>-12.35 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	61 394.39	8 991.28	52 403.11	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>61 394.39</b>	<b>8 991.28</b>	<b>52 403.11</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>61 394.39</b>	<b>8 991.28</b>	<b>52 403.11</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>279 188.97</b>	<b>257 478.47</b>	<b>21 710.50</b>	<b>8.43 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	62 315.94	52 196.53	10 119.41	19.39 %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>62 315.94</b>	<b>52 196.53</b>	<b>10 119.41</b>	<b>19.39 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>62 315.94</b>	<b>52 196.53</b>	<b>10 119.41</b>	<b>19.39 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	14 305.12	1 760.74	12 544.38	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 811 027.88</b>	<b>1 666 937.43</b>	<b>144 090.45</b>	<b>8.64 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 483 828.09</b>	<b>1 359 023.17</b>	<b>124 804.92</b>	<b>9.18 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>327 199.79</b>	<b>307 914.26</b>	<b>19 285.53</b>	<b>6.26 %</b>
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	349.61 1 270.00 81 410.40	106.08 1 800.00 77 744.72	243.53 (530.00) 3 665.68	-29.44 % 4.72 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>83 030.01</b>	<b>79 650.80</b>	<b>3 379.21</b>	<b>4.24 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	2 359.07 80 670.94	2 231.70 77 419.10	127.37 3 251.84	5.71 % 4.20 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>83 030.01</b>	<b>79 650.80</b>	<b>3 379.21</b>	<b>4.24 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAULT  
RCS ROUEN B 394 967 806

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
<b>3.1.2.1</b> <b>Détail des colonnes « B et C »</b> .....	<b>8</b>
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	14
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	15
<b>3.2.4.1</b> <b>Tableau de variation</b> .....	<b>15</b>
<b>3.2.4.2</b> <b>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</b> .....	<b>15</b>
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	15
<b>3.2.5.1</b> <b>Etat des échéances</b> .....	<b>15</b>
<b>3.2.5.2</b> <b>Détail des dettes fiscales et sociales</b> .....	<b>16</b>
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	16
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>17</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	19
<b>4.2.1.1</b> <b>Cotisations sans contrepartie</b> .....	<b>19</b>
<b>4.2.1.2</b> <b>Dons manuels et dons étrangers</b> .....	<b>19</b>
<b>4.2.1.3</b> <b>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</b> .....	<b>20</b>
<b>4.2.1.4</b> <b>Mécénat</b> .....	<b>20</b>
<b>4.2.1.5</b> <b>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</b> .....	<b>20</b>
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	20
<b>4.2.2.1</b> <b>Parrainage des entreprises</b> .....	<b>20</b>
<b>4.2.2.2</b> <b>Contributions financières sans contrepartie</b> .....	<b>21</b>
<b>4.2.2.3</b> <b>Autres produits non liés à la générosité du public</b> .....	<b>21</b>
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	22

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	23
4.3.3.1	<b>Frais d'appel à la générosité du public</b> .....	23
4.3.3.2	<b>Frais de recherches des autres ressources</b> .....	24
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	33
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	33
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....	34
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	34
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	34
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	34
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	34
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	35
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	35
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	35

AGICOM  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 SARL au capital de 220 000 €  
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
 RCS ROUEN B 394 967 806

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

En 2023, faisant le constat d'une augmentation régulière de ses excédents annuels, par manque de projets pertinents à financer, le Comité a établi un projet associatif et un plan stratégique 2023/2028 d'emploi des fonds destinés au financement d'équipements hospitalier permettant l'émergence de techniques et d'activités nouvelles en facilitant l'acquisition d'appareillages spécifiques.

A ce titre, le Conseil d'Administration le 24/03/2023, a :

- retenu la demande portée par H. CASTEL, Chercheuse à l'Institut National de la Santé et de la Recherche médicale (DC2N Inserm U11239) pour un projet d'investissement d'équipement IVIS SPECTRUM CT d'un montant de 766 K€, équipement d'imagerie du petit animal, portant sur : « Suivi de l'évolution du cancer, de la résistance aux traitements et de la réponse aux nouvelles thérapies du cancer : immunothérapies et thérapies ciblées » :
- voté un cofinancement de ce matériel à hauteur de 400 K€.

Lors de l'Assemblée Générale du 24 avril 2023, H CASTEL a présenté ce dossier, ce qui a confirmé l'intérêt des participants pour ce cofinancement.

Dans ce cadre, le 29 décembre 2023 le Comité a signé une convention avec l'Université Rouen Normandie, par laquelle il s'engage à cofinancer ce projet à hauteur de 400 K€ à la condition que l'Université trouve un cofinanceur au plus tard le 31/12/2025.

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 200 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 IS-ÉVÈQUE  
RCS ROUEN B 394 307 600

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

Le Comité de Seine-Maritime n'étant pas RUP ou MUP, nest pas concerné par cette rubrique.

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 967 806

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	114 566	1 445		116 011
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>114 566</b>	<b>1 445</b>	<b>0</b>	<b>116 011</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 354 967 806

### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 445</b>	<b>0</b>
→ Bureau Informatique	1 445	
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>1 445</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	81 960	7 043		89 004
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>81 960</b>	<b>7 043</b>	<b>0</b>	<b>89 004</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 226 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISERANT  
RCS ROUEN B 334 967 806

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Compte a Terme Société Générale	201 437	6 381		207 818
Compte a Terme 1 CIC	202 309	1 517		203 826
Compte a Terme 2 CIC		500 000		500 000
Autre titre immobilisé	100 000			100 000
Compte a Terme Crédit Agricole		500 000		500 000
<b>Total</b>	<b>503 745</b>	<b>507 898</b>	<b>0</b>	<b>1 511 644</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISMEAUVILLE  
RCS ROUEN B 384 907 806

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	107 330	107 330	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	8 345	8 345	
<b>Total</b>	<b>115 675</b>	<b>115 675</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 567 806

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	700 624	
Livrets et comptes épargne	1 311 880	
Comptes à terme	1 511 644	7 899
<b>Total</b>	<b>3 524 149</b>	<b>7 899</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>	12 490	244 164
<b>Autres créances</b>		
→ 451210 DONS A RECEVOIR	31 900	6 528
→ 451210 DONS A RECEVOIR DE LA FEDERATION	786	10 882
→ 468710 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	55 013	7 585
→468801 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR DU BN	7 141	
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>107 330</b>	<b>269 159</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
GAZ SERVICE	303,18	303
MICRO TECHNIQUE	1 718	1 853
ABEILLES ASSURANCES	215	201
UP CHEQUES DEJEUNER	5 704	5 175
VILLE BOIS-GUILLAUME	200	
RICOH	206	
<b>Total</b>	<b>8 345</b>	<b>7 532</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 967 806

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	173 774									173 774
→ Fonds de réserve générale	1 471 715		307 914	299 708						1 779 629
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice					307 914	299 768				
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées	47 592					2 289				49 880
<b>Total</b>	<b>1 693 081</b>		<b>307 914</b>	<b>299 708</b>	<b>307 914</b>	<b>302 057</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 003 284</b>	

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISHÉAUVILLÉ  
RCS ROUEN B 384 967 806

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		9 000	0	9 000	0	9 000
pour le parcours de soins oncologique de support	2022	9 000		9 000		9 000
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		9 000	0	9 000	0	9 000

**3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations NON CONCERNE CAR COMITE NON RUP OU MUP**

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Ressources</b>			196	7896	6896	196
			A	B	C	D = A-B+C
<b>Legs :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Donations :</b>		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

AGICOM  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 SARL au capital de 2200000 €  
 218 rue de la Ronce 77230 IGA-FALUILLET  
 RCS RCUEN B 364 567 606

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	47 592	2 288		49 880
→				
<b>Total</b>	<b>47 592</b>	<b>2 288</b>	<b>0</b>	<b>49 880</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 506	187 506		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	61 653	61 653		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 089 232	1 089 232		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>1 338 391</b>	<b>1 338 391</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 384 967 606

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>15 132</b>	<b>2 129</b>
→ Impôt sur les sociétés	14 305	1 761
→ Taxe sur les salaires	0	0
→ Formation professionnelle et autres taxes	827	368
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>46 521</b>	<b>33 866</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 530	7 117
→ Caisse de retraite	1 919	1 845
→ Mutuelle et prévoyance	2 110	2 119
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	25 239	16 280
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 086	5 861
→ Prélèvement à la source	637	644
<b>Total</b>	<b>61 653</b>	<b>35 995</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>187 506</b>	<b>90 627</b>
→ 4011 FOURNISSEURS PUBLIC	6 187	3 496
→ 4012 FOURNISSEURS INTRAGROUPE	19 323	922
→ 4081 FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	8 638	8 949
→ 4082 FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR INTRAGROUPE	153 359	77 260
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>1 089 232</b>	<b>1 062 507</b>
→ CHARGES A PAYER RECHERCHE	845 987	697 695
→ CHARGES A PAYER AUTRES	36 200	135 282
→ 468600 CHARGES A PAYER VOYAGES ET DEPLACEMENT	2 604	700
→ 468631 CHARGES A PAYER FEDERATION	204 441	228 830
<b>Total</b>	<b>1 276 738</b>	<b>1 153 134</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUX ILLIERS  
RCS ROUEN B 354 967 806

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

#### RESSOURCES

LA LIQUE Fondation	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>RESSOURCES</b>					
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
1.1 Cotisations sans contrepartie					
1.2 Dons, legs et mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public					
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public					
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>					
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>					
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>					
<b>TOTAL</b>					
		-1 652 638,91	-1 652 638,91	-1 531 022,04	-1 531 022,04
		-73 432,00	-73 432,00	-71 784,00	-71 784,00
		-766 785,55	-766 785,55	-841 831,25	-841 831,25
		-812 421,36	-812 421,36	-617 406,79	-617 406,79
		-100 948,04		-98 260,39	
		-172,00		-1 575,22	
		-38 428,10		-44 072,58	
		-62 347,94		-52 612,59	
		-42 440,93		-37 655,00	
		-15 000,00			
		-1 811 027,88	-1 652 638,91	-1 666 937,43	-1 531 022,04

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>					
		-83 030,01	-83 030,01	-79 650,80	-79 650,80
		-81 410,40	-81 410,40	-77 744,72	-77 744,72
		-1 270,00	-1 270,00	-1 800,00	-1 800,00
		-349,61	-349,61	-106,08	-106,08
		-83 030,01	-83 030,01	-79 650,80	-79 650,80

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronde 76230 ISNIERES  
RCS ROUEN B 364 867 888

## EMPLOIS

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
1. MISSIONS SOCIALES	980 932,76	898 340,58	918 565,60	838 695,91		
1.1 Réalisées en France	980 932,76	898 340,58	918 565,60	838 695,91		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	346 116,09	307 861,86	311 454,89	265 556,79		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	634 816,67	590 478,72	607 110,71	573 139,12		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	310 201,28	310 065,28	239 434,22	239 248,22		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	310 148,90	310 012,90	239 434,22	239 248,22		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	52,38	52,38				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	176 100,14	169 257,21	185 714,51	148 109,51		
3.1 Frais d'information et de communication	52 474,53	52 474,53	78 019,52	78 019,52		
3.2 Frais de fonctionnement	120 798,79	109 955,86	104 911,16	67 306,16		
3.3 Autres charges	2 826,82	2 826,82	2 783,83	2 783,83		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 288,79	2 288,79	5 199,94	5 199,94		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	14 305,12		1 108,90			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			9 000,00			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 483 828,09</b>	<b>1 375 951,86</b>	<b>1 359 023,17</b>	<b>1 231 253,58</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>327 199,79</b>		<b>307 914,26</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	59 598,70	59 598,70	58 433,85	58 433,85
Réalisées en France	59 598,70	59 598,70	58 433,85	58 433,85
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 390,53	6 390,53	8 196,82	8 196,82
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	17 040,78	17 040,78	13 020,13	13 020,13
<b>TOTAL</b>	<b>83 030,01</b>	<b>83 030,01</b>	<b>79 650,80</b>	<b>79 650,80</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 200 000 €  
218 rue de la Renée 76210 ISY-LE-VIC  
RCS ROUEN B 304 807 000

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

<b>Etat du contributeur</b>	<b>Montant total des avantages et des ressources</b>
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Renée 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 967 806

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie NON CONCERNE CAR NON RUP OU MUP

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>0</b>
-----------------------------	--	----------

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Manifestations	240 923	98 973
→ Prestations et autres ventes	0	7
→ Ventes (dont abonnement Vivre)	9 654	17 736
→ Autres produits affectés aux missions sociales	10 553	8 155
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Produits financiers	61 394	8 991
→ Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	489 897	483 545
→ ...		
<b>Total</b>	<b>812 421</b>	<b>617 407</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

COMMISSAIRE ALI  
SARL au capital de 2 000 000 €  
218 rue de la Renne 70230 Louviers  
RCS ROUEN B 394 907 000

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b> (Parrainage entreprises, contributions financières, produits exceptionnels)	100 948	98 260
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels	0	
→ Loyers	0	
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs	0	
<b>Total</b>	<b>100 948</b>	<b>98 260</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	15 000	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par un pourcentage d'utilisation des locaux dédiés aux missions de la Ligue. Le Trésorier à partir de la surface des locaux, définie dans le bail de location et par leur temps d'utilisation aux missions a défini les pourcentages qui garderont un caractère permanent, sauf changement d'organisation. Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 17/12/2020.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	24 114	7 615	10 576	42 305
Assurance	1 940	613	851	3 404
Electricité et eau	2 035	643	893	3 570
Téléphone	5 303	0	0	5 303
Affranchissement	11 004	630	386	12 020
Autres (à préciser) ....	15 943	5 035	6 993	27 970
<b>Total</b>	<b>60 339</b>	<b>14 536</b>	<b>19 699</b>	<b>94 572</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 SENEUILLY  
RCS ROUEN B 394 967 806

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	54 062	49 487
Actions d'information, de prévention et de dépistage	58 703	63 465
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	4 028	3 881
Actions de société et politique de santé	4 569	4 319
Frais d'appel aux dons et legs	61 119	58 829
Frais de fonctionnement (dont communication)	82 947	80 744
<b>Total</b>	<b>265 428</b>	<b>260 725</b>

#### **4.3.2 Missions sociales**

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	208 936	178 347
Actions d'information, prévention, dépistage	101 094	99 493
Actions de formation	2 140	1 577
Actions de recherche	27 198	25 607
Actions autres	6 748	6 431
<b>Total</b>	<b>346 116</b>	<b>311 455</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	104 271	202 142
Actions d'information, prévention, dépistage	27 747	17 698
Actions de formation	29 270	6 157
Actions de recherche	473 529	381 114
Actions autres	0	0
<b>Total</b>	<b>634 817</b>	<b>607 111</b>

#### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

##### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 200 000 €  
218 rue de la Renée 76230 Is-Ébat  
RCS ROUEN B 394 969 806

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	52 475	78 020
Frais de gestion	99 604	84 602
Impôts et taxes	1 611	1 162
Cotisation statutaire	19 583	19 004
Charges financières	1 066	823
Dotations aux amortissements	1 761	1 961
Formation administrative	0	143
<b>Total</b>	<b>176 100</b>	<b>185 715</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	9 000	9 000
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	0	0
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	0	0
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	0	15 000
<b>Total</b>	<b>9 000</b>	<b>24 000</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 967 806

## 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	81 410	77 745
Prestation	Tarif négocié	1 270	1 800
Autres (à préciser)		350	106
<b>Total</b>		<b>83 030</b>	<b>79 651</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 967 606

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1 709				5 224		3 566				10 499
Variation de stock	122 325				230 231		50 515				403 123
Autres achats et charges externes	55 209	634 817									690 026
Aides financières	2 025				43 096		2 175				4 201
Impôts, taxes et versement assimilés	86 881				17 818		68 806				198 793
Salaires et traitements	34 775						27 923				90 516
Charges sociales	4 015						3 029		2 289		9 332
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges	39 167				13 781		20 086				79 033
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									14 305		14 305
<b>TOTAL</b>	<b>346 116</b>	<b>634 817</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>310 149</b>	<b>52</b>	<b>176 100</b>	<b>2 289</b>	<b>14 305</b>	<b>0</b>	<b>1 483 828</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	59 599		6 391	17 041	83 030
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>59 599</b>	<b>0</b>	<b>6 391</b>	<b>17 041</b>	<b>83 030</b>

AGICOM  
SARL AU CAPITAL DE 220 000 €  
10 rue de la Ronde 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 364 967 606

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 091
<b>Total</b>	<b>7 091</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>NEANT</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>NEANT</b>

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 EL-1  
RCS ROUEN B 304 997 000

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE		076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	
		Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-1 652 638,91</b>	<b>-1 531 022,04</b>
1.1 Contributions sans contrepartie		-73 432,00	-71 784,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-766 785,35	-841 831,25
Dons manuels non affectés		-747 726,56	-819 992,45
Dons manuels affectés		-14 958,99	-14 838,80
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 100,00	-7 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-812 421,36	-617 406,79
Manifestations		-240 972,91	-98 972,46
Ventes (dont abonnement à vivre)		-9 654,24	-17 736,02
Prestations et autres ventes			-6,70
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-10 552,50	-8 155,67
Autres produits affectés			
Produits financiers		-61 394,39	-8 991,28
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-489 897,32	-483 544,66
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-1 652 638,91</b>	<b>-1 531 022,04</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-1 652 638,91</b>	<b>-1 531 022,04</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 885 635,54	1 579 147,70
• Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	276 687,05	299 768,46
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	7 649,05	6 719,38
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 169 971,64	1 885 635,54

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Bénévolat	-83 030,01	-79 650,80
Prestations en nature	-81 410,40	-77 744,72
Dons en nature	-1 270,00	-1 806,00
Dons en nature	-349,61	-106,08
<b>TOTAL</b>	<b>-83 030,01</b>	<b>-79 650,80</b>

AGICOM  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 Statut au capital de 220 000 €  
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE F  
 RCS ROUEN B 394 967 806

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2023 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Décembre 2022 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>I. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>898 340,58</b>	<b>838 695,91</b>
<b>J.1.1. Réalisées en France</b>		<b>898 340,58</b>	<b>838 695,91</b>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<b>307 861,66</b>	<b>265 556,79</b>
Actions en direction des malades, des proches et éts de santé			
hébergement transport		<b>208 935,58</b>	<b>148 724,75</b>
Aménagement au sein des éts de santé			
Soins de supports		<b>208 935,58</b>	<b>148 724,75</b>
Soins de support soutien psychologique		<b>13 424,34</b>	<b>10 923,98</b>
Soins de support activités physiques			<b>57,20</b>
Soins de support soutien esthétique		<b>3 849,32</b>	
Soins de support soutien nutrition		<b>2 638,14</b>	<b>966,46</b>
Soins de support autres		<b>18 697,06</b>	<b>4 751,94</b>
Information, orientation		<b>65 245,52</b>	<b>32 165,80</b>
Visite des malades		<b>1 680,00</b>	<b>983,79</b>
Accompagnement social aide à l'insertion sociale			
Secours financiers aide à domicile		<b>55 552,45</b>	<b>50 521,16</b>
Soins à domicile			
Séjour aux associations de malades		<b>185,07</b>	<b>185,24</b>
EDT (équipements de diagnostic et/ou traitements)			
Fonctionnement de la mission		<b>47 663,48</b>	<b>48 169,18</b>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<b>62 839,80</b>	<b>84 304,80</b>
Prévention primaire		<b>23 600,46</b>	<b>24 590,66</b>
Prévention primaire tabac		<b>14 314,65</b>	<b>15 011,53</b>
Tabac précarité			
Prévention primaire cancer professionnels			
Prévention primaire alcool		<b>2 949,59</b>	<b>3 108,66</b>
Prévention primaire soleil		<b>2 983,11</b>	<b>3 273,81</b>
Prévention primaire alimentation		<b>2 740,45</b>	<b>3 136,66</b>
Prévention activités physiques		<b>12,66</b>	
Prévention risques environnementaux			
Interventions en milieu scolaire		<b>5 088,53</b>	<b>6 228,52</b>
Concours scolaire		<b>626,40</b>	<b>351,00</b>
Agenda scolaire et outils pédagogiques			
Clap Santé			
Dépistage cancer du sein			
Dépistage colon rectum		<b>371,06</b>	<b>859,44</b>
Dépistage utérus		<b>1 208,90</b>	
Dépistage prostate			
Dépistage peau		<b>120,53</b>	
Autres dépistages		<b>8 055,27</b>	<b>7 762,08</b>
Information du public		<b>23 460,56</b>	<b>22 452,61</b>
Vivre		<b>908,11</b>	<b>828,84</b>
Fonctionnement de la mission			<b>21 291,65</b>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<b>2 140,20</b>	<b>1 443,97</b>
Actions de formation professionnels et autres publics			
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		<b>1 414,89</b>	<b>740,13</b>
Fonctionnement de la mission		<b>725,31</b>	<b>703,84</b>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<b>6 747,92</b>	<b>6 430,90</b>
Observatoire sociétal des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers		<b>2,54</b>	
Représentations des usagers			
Animation politique du réseau			
Visibilité actions politiques			
Assurer portage du plaidoyer			
Promotions des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Ethique et cancers			
Documentation			
Fonctionnement de la mission		<b>6 745,38</b>	<b>6 430,90</b>
Fonctionnement de la mission plaidoyer			
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Fonctionnement actions internationales			
International actions réalisées			
International actions réalisées			
<i>Actions en direction des chercheurs et éts de recherche contre le cancer</i>		<b>27 198,34</b>	<b>24 652,37</b>

LA LIQUE	076 - COMITE DE LA SEINE MARITIME	Decembre 2023	Decembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC
	Congrès-symposiums-réunions		
	Autres dépenses de recherche	27 198,34	24 652,37
	Autres dépenses de recherche		
	Autres dépenses de recherche		
	Autres dépenses de recherche		
	Autres dépenses de recherche		
	Autres dépenses de recherche		
	Autres dépenses de recherche		
	Autres dépenses de recherche		
	Actions de création-subvention-administrations d'établissement		
	Autres actions		
	Registre des cancers		
	Prix		
	Versements à d'autres organismes agissant en France	590 478,72	573 139,12
	Actions en direction des malades, des proches et ébbs de santé	104 370,91	188 700,62
	Hébergement transport		
	Aménagement aux soins des ébbs de santé		
	Soins de support soutien psy		5 000,00
	Soins de support activités physique	2 100,00	0 500,00
	Soins de support esthétique		6 355,63
	Soins de support nutrition		
	Soins de support autres		13 000,00
	Information, orientation	1 000,00	
	Visite des malades		
	Accompagnement social aides à l'insertion sociale et profl		
	Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades	76 370,91	20 124,84
	EDF	24 800,00	134 720,15
	Fonctionnement de la mission		
	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	5 958,72	167,32
	Prévention primaire tabac		
	Tabac précarité		
	Prévention primaire cancer professionnels		
	Prévention primaire alcool		
	Prévention primaire soleil		
	Prévention primaire alimentation		
	Activités physique		
	Prévention risques environnementaux		
	Interventions en milieu scolaire		
	Concours scolaire		
	Agenda scolaire et outils pédagogiques		
	Dépistage cancer du sein	5 958,72	
	Dépistage colon rectum		
	Dépistage utérus		167,32
	Dépistage prostate		
	Dépistage peau		
	Dépistage autres		
	Information du public		
	Vivre		
	Fonctionnement prévention		
	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels santé et autres publics	29 269,72	3 156,72
	Actions de formation professionnels	29 269,72	3 156,72
	Actions de formation autres publics		
	Actions en direction des chercheurs et ébbs de recherche contre le cancer	450 979,37	381 114,46
	Programmes nationaux	239 519,37	278 830,46
	Contributions financières		30 680,00
	Équipes labellisées	177 500,00	149 850,00
	Recherche prévention des cancers	22 925,00	
	recherche actions		
	CIT		
	EJA		
	Adolescent face au cancer		
	Adolescent face au cancer	39 094,37	48 380,46
	Recherche ligue		
	recherche douleurs		
	recherche équipement épidémiologique		
	Recherche psychosociale		
	Congrès		
	Partenariat avec des grandes institutions		
	Programmes régionaux et départementaux	211 460,00	152 284,00
	Contributions financières	91 200,00	4 900,00

LA LIGUE	076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME	Décembre 2023	Décembre 2022
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive	50 000,00	40 000,00
	Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive		
	Subvention de fonctionnement Recherche équipe libellées		
	Subvention d'équipement Recherche actions		
	Subvention de fonctionnement Recherche clinique	70 260,00	107 384,00
	Subvention d'équipement Recherche clinique		
	Subvt de fonct Recherche épidémiologique		
	Subvention d'équipement Recherche épidémiologique		
	Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales		
	Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales		
	Mission reversement legs		
	Autres actions		
	Registre des cancers		
	Prix		
	Actions de société et politique de santé		
	Observatoire sociétal des cancers		
	Actions nationales en faveur des proches		
	Représentations des usagers		
	Promotion des droits des personnes		
	Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
	Ethique et cancers		
	Documentation		
	Fonctionnement de la mission		
	<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>		
	Actions réalisées par l'organisme		
	Cotisations internationales		
	Subventions diverses internationales		
	Subventions diverses internationales		
	Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
	<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>310 065,28</b>	<b>239 248,22</b>
	<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>310 012,90</b>	<b>239 248,22</b>
	Frais d'appel de dons	204 292,05	179 417,49
	Frais d'appel des legs	4 027,65	4 112,64
	Frais traitements des dons	62 330,14	55 169,34
	Frais de traitements des legs		10,88
	Frais de campagne pour des dons en nature		
	Achats pour manifestations et reventis	39 362,66	50 538,47
	Achats pour manifestations	39 305,36	36 479,47
	Achats pour reventis	57,50	14 059,00
	Activités de récupérations		
	<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>	<b>52,38</b>	
	Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
	Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép		
	Frais de Recherche de Mécénat Formation		
	Frais de Recherche de Mécénat recherche		
	Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
	Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
	Concours ext-parrainage entp Formation		
	Concours ext-parrainage entp Recherche		
	Frais de recherche partenariat	52,38	
	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
	<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>165 257,21</b>	<b>148 109,51</b>
	<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>	<b>52 474,53</b>	<b>78 019,52</b>
	Frais d'information et de communication externe	46 227,76	71 533,05
	Frais d'information et de communication interne	6 246,77	6 486,47
	<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>	<b>109 955,86</b>	<b>67 306,16</b>
	Frais de gestion	88 761,45	46 907,09
	Formation administrative		142,80
	Impôts et taxes	1 611,00	1 161,63
	Cotisation statutaire 10%	19 583,41	10 003,74
	<b>3.3 Autres charges</b>	<b>2 825,82</b>	<b>2 783,83</b>
	Charges financières	1 065,90	833,77
	Dotations aux amortissements	1 760,84	1 960,56
	Charges exceptionnelles		
	<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 373 663,07</b>	<b>1 226 053,64</b>
	<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 288,79</b>	<b>5 193,94</b>
	<b>5. REPORTS EN FONDS DÉJÀ DE L'EXERCICE</b>		
	<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>276 687,05</b>	<b>-299 768,46</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 652 638,91</b>	<b>1 531 022,04</b>

LA LIQUE 076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME		19/03/2024 - 19/14	
		Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			
Réalisées en France		59 598,70	58 433,85
Réalisées à l'étranger		59 598,70	58 433,85
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		6 390,53	8 196,82
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		17 040,28	13 020,13
<b>TOTAL</b>		<b>83 030,01</b>	<b>79 650,80</b>
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
↳ Utilisation			
↔ Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

076 - COMITÉ DE LA SEINE MARITIME		Décembre 2023		16/03/2024 - 19:13					
Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public									
Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immos acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser	
IM000001	25/07/2019	IMMO MEDIAS PLUS FAU	618,00				124,80	124,80	
IM000002	25/07/2019	IMMO AM DIAS PLUS ARM	715,00				147,00	147,00	
IM000003	25/07/2019	IMMO MEDIAS PLUS BUR	1 177,80				235,56	235,56	
IM000005	30/12/2015	IMMO MEDIAS PLUS FAU	1 299,60				259,92	259,92	
IM000006	30/12/2015	IMMO AM DIAS PLUS PROA	79,20				15,84	15,84	
IM000009	31/01/2020	MICRO ROUEN FACT 637	3 887,75				754,53	754,53	
IM000010	01/09/2021	IMMO MICRO ROUEN FAC					476,30	476,30	
IM000010	01/09/2021	IMMO MICRO ROUEN FAC	1 318,09				476,30	476,30	
IM000011	01/08/2021	IMMO MICRO FRESNES 30					494,39	494,39	
IM000011	01/08/2021	IMMO MICRO FRESNES 30	1 297,20				494,39	494,39	
IM000011	01/08/2021	IMMO MICRO FRESNES 30					494,39	494,39	
IM000012	12/06/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	1 018,88				116,30	116,30	
IM000013	12/06/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	646,27				64,63	64,63	
IM000014	12/06/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	1 277,85				122,78	122,78	
IM000015	23/07/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	2 442,85				246,27	246,27	
IM000016	23/07/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	3 238,47				322,85	322,85	
IM000017	23/07/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	1 548,80				158,88	158,88	
IM000018	25/07/2019	IMMO THOLLENT FRANC	3 251,77				325,38	325,38	
IM000019	25/07/2019	IMMO THOLLENT FRANC	106,34				30,54	30,54	
IM000020	30/11/2019	IMMO THOLLENT FRANC	1 008,46				100,84	100,84	
IM000021	21/11/2019	IMMO LEGRAND STEVEN	16 456,43				1 645,64	1 645,64	
IM000022	01/02/2020	IMMO LEGRAND PEINTRE	1 831,00				183,10	183,10	
IM000023	01/02/2020	IMMO THOLLENT ELECT	454,00				45,41	45,41	
IM000024	01/02/2020	IMMO LEGRAND PEINTRE	481,53				48,15	48,15	
IM000025	07/02/2020	IMMO THOLLENT ELECT	504,34				50,43	50,43	
IM000026	08/03/2021	IMMO LEGRAND PEINTRE					396,59	396,59	
IM000026	08/03/2021	IMMO LEGRAND PEINTRE	3 072,00				396,59	396,59	
IM000027	02/11/2021	IMMO THOLLENT ELECT	1 865,62				189,36	189,36	
IM000027	02/11/2021	IMMO THOLLENT ELECT					189,36	189,36	
IM000048	03/05/2022	LIGUE NAT F 2205186	921,46				307,15	307,15	
IM000049	25/07/2023	ORGE PREVENTION				1 445,36	200,74	200,74	
			51 186,89			1 445,36		9 094,41	

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 967 806

## AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 4.8 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 4.8.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser NON CONCERNE NON RUP OU MUP

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.9 AUTRES INFORMATIONS

#### 4.9.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	13	256	0,015	4423,68
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10	215,5	0,013	3723,84
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres (Représentation des Usagers)	47	4196,5	2,55	72523,60
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>4 668</b>	<b>3</b>	<b>80 671</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 200 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 JSM  
RCS ROUEN B 394 967 806

#### **4.9.2 Informations relatives au personnel salarié**

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	6	8 222	5
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>8 222</b>	<b>5</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

#### **4.9.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice**

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 902
6257 - Réceptions	Restauration	217
626100 - Frais postaux	Envois postaux	4
606300 - Petits équipements/Entretien	Divers fournitures	179
606400 - Fournitures administratives	Fournitures administratives	5
606800- Autres matières et fournitures	Fournitures diverses	29
	<b>Total</b>	<b>6 336</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

#### **4.9.4 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 9179 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

AGICOM  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SARL au capital de 220 000 €  
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE  
RCS ROUEN B 394 967 806

the 1990s, the number of people with a university degree has increased in all countries, but the increase has been most dramatic in the United States.

There are several reasons for the increase in university graduates. First, the number of people who are able to attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who are able to attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who are able to attend university has increased.

Second, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Third, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Fourth, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Fifth, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Sixth, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Seventh, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Eighth, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Ninth, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Tenth, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Eleventh, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Twelfth, the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased. This is due to the fact that the number of people who attend university has increased.

Association COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE MARITIME DE LA LIGUE  
NATIONALE CONTRE LE CANCER

39 rue de l'hôpital  
76005 ROUEN CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions au cours de l'exercice écoulé**

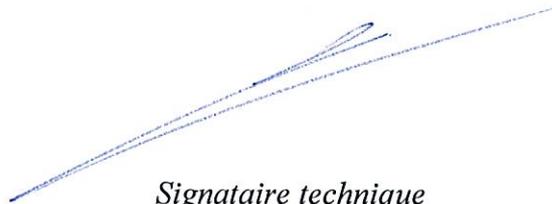
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Au titre des actions statutaires de soutien à la recherche et de formation aux professionnels de santé, il a été versé au cours de l'exercice 2023, une subvention d'un montant de 40 742 euros au centre Henri Becquerel dont le directeur est membre de droit au Conseil d'Administration de votre association.

Fait à Isneauville,  
Le 29/03/2024

*Le Commissaire aux Comptes,*  
**SARL AGICOM**  
représentée par **Cécile CHABBERT**



*Signataire technique*  
**Caroline MANIER**

